Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 47 (2020)
Heft: 5

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Retour de l'étranger: peut-on rattraper des cotisations AVS?

Question: «J'étais domicilié au Japon ces dernières années et je n'ai pas cotisé à l'AVS. Est-il possible de rattraper mes cotisations pour les années manquantes à mon retour en Suisse?»

Réponse: Non, lorsqu'on revient de l'étranger, il n'est plus possible de rattraper rétroactivement les cotisations pour les années manquantes. S'il est, en principe, envisageable de rattraper des cotisations rétroactivement pour cinq ans au maximum, cela ne s'applique qu'aux personnes qui étaient obligées de cotiser à l'AVS pendant cette période, c'est-à-dire essentiellement aux personnes domiciliées en Suisse.

Sauf exception, les personnes résidant à l'étranger ne sont pas tenues de cotiser à l'AVS. Ainsi, elles ne peuvent pas rattraper rétroactivement les cotisations des années manquantes. Avant de quitter la Suisse, il est donc conseillé de s'adresser à la caisse cantonale de compensation pour obtenir des renseignements détaillés. De plus, il est recommandé de prendre des mesures préventives pour constituer un capital de prévoyance, soit en s'assurant de manière volontaire auprès de la Caisse suisse de compensation à Genève (voir www.zas.admin.ch > Caisse suisse de compensation CSC), soit en contractant une assurance privée.

Cette information ne s'applique pas aux personnes domiciliées dans un pays de l'UE/AELE et rentrant en Suisse. Elles sont couvertes par les assurances sociales dans leur pays de résidence pendant leur séjour dans l'UE/AELE et ne peuvent donc pas rattraper des cotisations.

SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

Des enfants de la «Cinquième Suisse» – et parmi eux Gerda Brunner – en vacances en Suisse en juillet 1937.
Photo: archives de la FESE

Souvenirs d'un camp de vacances de 1942: de jeunes Suissesses de l'étranger découvrent le ski à Engelberg.
Photo: coupure de presse.

Des souvenirs qui restent

Avez-vous déjà participé à un camp de vacances pour les jeunes Suisses de l'étranger? Si c'est le cas, partagez avec nous vos plus beaux souvenirs.

Malheureusement, cette année aucun camp de vacances pour les jeunes Suisses de l'étranger n'a pu avoir lieu. C'est pourquoi, avant de pouvoir accueillir à nouveau en 2021 des jeunes de la «Cinquième Suisse» et passer avec eux des journées inoubliables en Suisse, nous revenons sur les plus beaux moments des camps passés. Nous nous plongeons dans les archives, regardons et classons les photos, nous réjouissant à l'avance des moments forts à venir.

Les photos et les souvenirs sont des valeurs qui restent. Si vous-même ou un membre de votre famille avez déjà participé à un camp de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) ou de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), vous possédez certainement aussi des clichés et des souvenirs. Partagez avec nous vos souvenirs les plus beaux, les plus amusants ou les plus émouvants! Racontez-nous des anecdotes ou des expériences vécues dans un camp de vacances en Suisse et qui sont restés gravés dans votre mémoire, et envoyez-nous vos photos. Nous publierons sur nos réseaux sociaux des images des camps passés: l'histoire de nos colonies de vacances remonte aux années 1930! Nous présenterons les meilleurs récits anonymisés dans notre «Série sur les camps de vacances» dans la newsletter de l'OSE et sur les sites www.aso.ch/fr et www.sjas.ch.

Envoyez vos photos et souvenirs à l'adresse memories@aso.ch ou memories@sjas.ch. Vos indications sur l'année et le lieu du camp nous aideront à bien classer vos impressions dans la longue histoire de nos colonies de vacances. (MB/LR)

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 46e année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 418 000 exemplaires, dont 235 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité du contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion de la rédaction ni celle de l'organisation éditrice.
DIRECTION ÉDITORIALE: Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef; Stéphane Herzog (SH); Theodora Peter (TP); Susanne Wenger (SWE); Simone Flubacher (SF), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne.
ASSISTANTE DE RÉDACTION: Sandra Krebs
Traduction: SwissGlobal Language Services AG; DESIGN: Joseph Haas, Zurich; IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.
ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.
E-mail: revue@aso.ch
Clôture de rédaction de cette édition: 30 juillet 2020
Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch
CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; ne pas écrire à Berne.
RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C012018